

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRÉNEAUX DE DÉPASSEMENT SUR LA RN 147 ENTRE LIMOGES ET BELLAC

Limoges, le 03/11/2022

Démarrage des travaux à Chamborêt

Les travaux de réalisation de deux créneaux de dépassement sur la RN 147 entre Limoges et Bellac ont démarré le jeudi 27 octobre 2022.

Très attendu localement et destiné à améliorer la sécurité et le confort de conduite sur la RN 147, ce projet a été déclaré d'utilité publique en août 2021 et a bénéficié d'une autorisation environnementale délivrée par la préfète de la Haute-Vienne le 20 octobre 2022.

La première phase de travaux consistera en la réalisation d'un passage à faune souterrain sur la commune de Chamborêt, identifié parmi les nombreuses mesures de préservation de l'environnement intégrées à la conception du projet.

Démarreront ensuite les diagnostics archéologiques sur le secteur du créneau de Chamborêt puis, en l'absence d'indice archéologique majeur, les travaux de déboisement et terrassement sur cette même commune, pour une mise en service de ce créneau début 2024.

Les travaux sur le secteur de Berneuil, localisation du deuxième créneau de dépassement, démarreront en 2023, après réalisation d'un autre diagnostic archéologique.

Cette opération, d'un montant prévisionnel de 14 M€, est financée dans le cadre du plan France Relance à hauteur de 45 % par le département de la Haute-Vienne, 32,14 % par l'État et 22,86 % par la région Nouvelle-Aquitaine.

La Direction interdépartementale des routes centre-ouest (DIRCO) en assure la maîtrise d'ouvrage par délégation de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle Aquitaine.